



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
Conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 avril 2020 à 19 h, à huis clos en conformité
avec l'Arrêt ministériel numéro 2020-004 par lequel la ministre
de la Santé et de Services sociaux a mis en place des mesures
spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques
de la propagation de la Covid-19,
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

Exceptionnellement, aucune période de question n'était disponible.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h 00, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA20 12067

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 7 avril 2020, à 19 h, avec l'ajout des points 20.05 et 20.06

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 7 avril 2020, à 19 h, avec l'ajout des points 20.05 et 20.06

- 20.05 Création d'un Fonds d'urgence COVID-19 de l'arrondissement d'Anjou d'un montant maximal de 100 000 \$ afin d'offrir un soutien financier rapide aux organismes communautaires du territoire / Autoriser à cette fin un virement de 100 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement / Déléguer à la direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation des dépenses
- 20.06 Accorder un soutien financier de 50 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation de son Fonds d'urgence - COVID-19 / Autoriser à cette fin un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement

ADOPTÉE

10.03

CA20 12068

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 mars 2020, à 19 h

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 mars 2020, à 19 h.

ADOPTÉE

10.04

CA20 12069

Accorder une contribution financière de 12 500 \$ à l'organisme Opération Surveillance Anjou (OSA) pour la mise en oeuvre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (année 2020) et approuver un projet de convention à cet effet

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 12 500 \$ à l'organisme Opération Surveillance Anjou (OSA) dans le cadre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem) - année 2020.

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou et Opération Surveillance Anjou (OSA) établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier dans le cadre de ce programme.

D'autoriser le maire et la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou la convention à intervenir avec cet organisme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1208428004

CA20 12070

Autoriser une dépense totale de 62 678,34 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à Les Services EXP Inc. au même montant, pour les services professionnels concernant le remplacement des aires de jeux pour enfants et aménagement du Boisé Saint-Conrad de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres sur invitation numéro 2020-10-SP (5 soumissionnaires)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 62 678,34 \$, taxes incluses, pour l'élaboration des plans et devis, documents d'appel d'offres et autres services professionnels concernant le remplacement des aires de jeux pour enfants et aménagement du Boisé Saint-Conrad de l'arrondissement d'Anjou.

D'adjuger à la firme Les Services EXP Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 24 février 2020, soit pour une somme maximale de 62 678,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation numéro 2020-10-SP.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1207715005

CA20 12071

Autoriser la réaffectation des crédits au montant de 74 813,62 \$, taxes incluses, en provenance des contingences vers les incidences, dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Charex Inc., pour les travaux de réaménagement de l'avenue de Chaumont, entre le boulevard Roi-René et l'avenue Rhéaume, incluant le remplacement des conduites d'égout, d'aqueduc et de l'éclairage de rue - Appel d'offres public numéro 2019-02-TR (8 soumissionnaires)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une réaffectation de crédits de 74 813,62 \$, taxes incluses, en provenance des contingences vers les incidences, dans le cadre du contrat accordé à Charex Inc. pour les travaux de réaménagement de l'avenue de Chaumont, entre le boulevard Roi-René et l'avenue Rhéaume, incluant le remplacement des conduites d'égout, d'aqueduc et de l'éclairage de rue.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1197715014

CA20 12072

Autoriser une dépense totale de 309 478,21 \$, contingences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Gestion Septem Inc. au montant de 281 343,83 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du système de ventilation et chauffage des bureaux administratifs du 7500, avenue Goncourt de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2020-05-TR (4 soumissionnaires)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale de 309 478,21 \$, contingences et taxes incluses, pour les travaux de réaménagement du système de ventilation et chauffage des bureaux administratifs du 7500, avenue Goncourt de l'arrondissement d'Anjou.

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Gestion Septem Inc., le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 281 343,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2020-05-TR (4 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.04 1207715006

CA20 12073

Création d'un Fonds d'urgence COVID-19 de l'arrondissement d'Anjou d'un montant maximal de 100 000 \$ afin d'offrir un soutien financier rapide aux organismes communautaires du territoire / Autoriser à cette fin un virement de 100 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement / Déléguer à la direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social l'approbation des demandes de versements et de l'autorisation des dépenses

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

- De procéder à la création du fonds local d'urgence COVID-19 et d'y affecter un montant de 100 000 \$, pour l'année 2020.

- D'autoriser à cette fin un virement budgétaire de 100 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement.

- De déléguer à la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, l'approbation des demandes de versements et l'autorisation des dépenses conformément aux recommandations du comité d'analyse.

- D'autoriser le directeur de la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer toute entente à cet effet au nom de la Ville de Montréal - Arrondissement Anjou.

- D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.05 1200558004

CA20 12074

Accorder un soutien financier de 50 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation de son Fonds d'urgence - COVID-19 / Autoriser à cette fin un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier de 50 000 \$ pour l'année 2020 à Centraide du Grand Montréal pour la réalisation de son Fonds d'urgence - COVID-19 / Autoriser à cette fin un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance des surplus de l'arrondissement.

ADOPTÉE

20.06 1200558005

CA20 12075

Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} au 29 février 2020

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} au 29 février 2020.

ADOPTÉE

30.01 1208178004

CA20 12076

Donner avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière visant la chaussée, les trottoirs et les bordures, ainsi que de travaux d'éclairage et de signalisation routière », dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

La conseillère d'arrondissement, Kristine Marsolais, donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement d'un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection routière visant la chaussée, les trottoirs, les bordures, ainsi que de travaux d'éclairage et de signalisation routière », dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 et dépose le projet de règlement.

30.02 1206690005

CA20 12077

Donner avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovation aux édifices municipaux », dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Le conseiller d'arrondissement, Richard Leblanc, donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement d'un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de rénovation aux édifices municipaux », dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 et dépose le projet de règlement.

30.03 1206690007

CA20 12078

Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors des réunions du 10 décembre 2019 et du 15 janvier 2020

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation routière sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou comme suit :

- déplacer la ligne d'arrêt de 1 mètre vers le nord au bout du musoir sur le boulevard Joseph-Renaud à l'intersection de l'avenue Châtillon;
- refaire le marquage au sol pour identifier une case de stationnement située sur le côté est du boulevard Joseph-Renaud entre l'avenue Kirby-Hall et la zone d'autobus;
- faire déplacer par la STM le poteau avec l'affiche d'arrêt interdit de 2 mètres vers le nord sur le boulevard Joseph-Renaud, au nord de l'avenue Kirby-Hall;

- demander à la STM d'installer une affiche « arrêt interdit » pour la zone d'autobus sur le boulevard Joseph-Renaud, au coin de l'avenue Kirby-Hall;
- interdire le stationnement sur rue devant le passage piétonnier sur boulevard de Châteauneuf entre la place Vaujours et l'avenue de la Devinière en face du parc, du 15 novembre au 15 mars;
- interdire le stationnement sur rue devant le passage piétonnier près du 6400 du boulevard Roi-René, du 15 novembre au 15 mars.

ADOPTÉE

40.01 1202565002

CA20 12079

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » (RCA 1607-18), afin d'interdire les andains à moins de 15 centimètres du bord du trottoir ou de la bordure de la chaussée et de modifier les amendes pour une personne morale y contrevenant

Vu l'avis de motion numéro CA20 12060 du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) », donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance du 3 mars 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 3 mars 2020 par sa résolution CA20 12060;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » (RCA 1607-18).

ADOPTÉE

40.02 1201462002

CA20 12080

Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3) » (RCA 3-9), afin de modifier le nombre de membres et le quorum au sein du comité

Vu l'avis de motion numéro CA20 12061 du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3) », donné par le conseiller de Ville Andrée Hénault à la séance du 3 mars 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 3 mars 2020 par sa résolution CA20 12061;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3) » (RCA 3-9).

ADOPTÉE

40.03 1201462003

CA20 12081

Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) » (RCA 1333-34), afin de modifier le nombre d'heures consécutives pendant lesquelles un véhicule peut être stationné sur une rue ou une place publique du lundi au jeudi inclusivement

Vu l'avis de motion numéro CA20 12062 du règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) », donné par le conseiller Richard Leblanc à la séance ordinaire du 3 mars 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 3 mars 2020 par sa résolution CA20 12062;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) » (RCA 1333-34).

ADOPTÉE

40.04 1201462004

CA20 12082

Donner un avis de motion et déposer un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels RCA 70 » afin d'ajouter l'usage « centre d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide » dans les zones H (Habitation) pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales et de retirer l'usage conditionnel bar dans la zone C-107

La conseillère Kristine Marsolais donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70) », afin d'ajouter l'usage « centre d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide » dans les zones H (Habitation) pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales et de retirer l'usage conditionnel bar dans la zone C-107.

D'adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70) », afin d'ajouter l'usage « centre d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide » dans les zones H (Habitation) pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales et de retirer l'usage conditionnel bar dans la zone C-107 ainsi que les conditions et critères applicables.

De mandater la secrétaire d'arrondissement de tenir une assemblée publique de consultation.

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

40.05 1208770003

CA20 12083

Donner avis de motion et déposer le projet de règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) afin d'ajouter des dispositions spécifiques dans la zone H-110

Le conseiller Richard Leblanc donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou qu'à toute séance subséquente, il sera adopté le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des dispositions spécifiques dans la zone H-110.

D'adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des dispositions spécifiques dans la zone H-110.

De mandater la secrétaire d'arrondissement de tenir une assemblée publique de consultation.

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

40.06 1208770005

CA20 12084

Nommer et reconduire le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou à la suite de l'adoption du Règlement modifiant le Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CA-3) », afin de modifier le nombre de membres et le quorum au sein du comité

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De nommer et de reconduire le mandat des personnes suivantes, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, aux sièges et fonctions les concernant, jusqu'au 16 janvier 2021:

Siège numéro 1 Mme Andrée Hénault
représentante du conseil d'arrondissement

Siège numéro 3 M. Matias Guerra
représentant des citoyens

Siège numéro 5 M. André Genty
représentant des citoyens

Siège numéro 7 Mme Francine Beauchamps
représentante des citoyens

Siège numéro 9 Mme Mireille Bonin
représentante des citoyens

Siège numéro 11 Mme Lucia Medeiros
représentante des citoyens

De nommer et reconduire le mandat des personnes suivantes, à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou, aux sièges et fonctions les concernant, jusqu'au 16 janvier 2022 à savoir :

Siège numéro 2 M. Luis Miranda
Président du comité
représentant du conseil d'arrondissement

Siège numéro 4 Mme Nicole Rouillard
représentante des citoyens

Siège numéro 6 M. Vincent Rotiroti
représentant des citoyens

Siège numéro 8 M. Mario Bocchicchio
représentant des citoyens

Siège numéro 10 M. Bruno Desmarais
représentant des citoyens

Siège numéro 12 Mme Anne Desaulniers
représentante des citoyens

ADOPTÉE

51.01 1207133014

CA20 12 19

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 3 février 2020

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics, tenue le 3 février 2020.

60.01 1202911009

CA20 12 20

Dépôt du mémoire relatif au prolongement de la ligne bleue du conseil d'arrondissement déposé et présenté à la séance d'expression des opinions organisée par la STM le mercredi 4 mars 2020 dans le cadre de ce projet

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du mémoire relatif au prolongement de la ligne bleue du conseil d'arrondissement déposé et présenté lors de la séance d'expression des opinions tenue le mercredi 4 mars 2020.

60.02 1201462005

CA20 12085

Levée de la séance du 7 avril 2020

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 14.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 mai 2020.